



# E-26 – TH 7533

## Sém. de spé. en Théologie : Théologie de la Réforme

2<sup>e</sup> cycle

Été 2026

### Rappel du Calendrier académique pour ce cours

3 mai 2026	Dernier jour d'inscription <b>sans pénalité de retard</b>
4 mai 2026	Début du trimestre d'été
Jusqu'au 17 mai 2026	Inscription possible au cours mais <b>avec pénalité de retard</b> (+25\$/cours) Transfert de cours possible
Jusqu'au 24 mai 2026	Possibilité d' <b>annulation avec remboursement</b> des frais de scolarité* *Le remboursement ne concerne pas les frais administratifs
Jusqu'au 21 juin 2026	Possibilité d' <b>abandon sans échec</b> « AB » <b>sans remboursement</b> .
À partir du 22 juin 2026	À partir de cette date, tout abandon est noté <b>avec échec</b> « EAB »

Annulation et abandon doivent se faire par écrit à l'adresse : [admin@fteacadia.com](mailto:admin@fteacadia.com) et auprès du professeur

- **Jours fériés** : **Lundi 18 mai** (Journ. des Patriotes) / **Mercredi 24 juin** (Fête du Québec) / **Mercredi 1<sup>er</sup> juil.** (Fête du Canada)

### Description

#### Professeur

Jacques Boulet

#### Courriel

[jacques.ej.boulet@gmail.com](mailto:jacques.ej.boulet@gmail.com)

#### Adresse

Faculté de Théologie Évangélique  
(FTE)  
100 – 945 av. Beaumont  
Montréal, QC, H3N 1W3

#### Téléphone

(514) 526-2003

#### Courriel Administration

[admin@fteacadia.com](mailto:admin@fteacadia.com)

#### Site Web

[www.fteacadia.com](http://www.fteacadia.com)

Il s'agit d'une étude avancée en format séminaire de la théologie de la Réforme protestante à partir des sources primaires. Le cours se concentre sur certains écrits de Martin Luther et de Jean Calvin. Il y aura néanmoins l'opportunité d'étudier les œuvres d'autres réformateurs. Notre but sera de comprendre comment et pourquoi la théologie de la Réforme s'est développée, en quoi elle était différente ou radicale au 16<sup>e</sup> siècle et les points sur lesquels les réformateurs étaient en accord ou en désaccord. Tout au long, nous chercherons à comprendre comment ces œuvres ont influencé les traditions de nos propres églises.

#### Préalable :

Au minimum un cours de théologie systématique (TH 6503, 6513 ou 6523), ainsi qu'un cours d'histoire ecclésiastique (HE 5013 ou 5023).

## Objectifs

1. Acquérir une connaissance générale de la vie et la pensée des théologiens clés de la période de la Réforme.
2. Résumer et discuter des points de vue différents des réformateurs.
3. Savoir chercher et sélectionner les textes primaires de la période de la Réforme.
4. Développer la capacité d'interpréter, de comparer et d'évaluer de manière critique la théologie des réformateurs dans une perspective biblique.
5. Préparer et enseigner un texte primaire assigné dans son contexte historique avec un minimum d'encadrement.

## Matériel obligatoire

→ Disponible sur **DTL 2** (bibliothèque numérique)  
ou sur la Google Classroom lorsque indiqué \*

1. CALVIN, Jean, *Institution de la religion chrétienne : texte abrégé en français moderne*, éd. Paul Wells, Kerygma et Excelsis, 2013.
2. LUTHER, Martin, *Œuvres : Tome 1*, éd. Marc Lienhard et Matthieu Arnold, Gallimard, 1999.
3. Toutes les autres lectures obligatoires (voir l'horaire) seront disponibles sur la Google Classroom.

## Horaire (sujet à ajustements)

N°	Mardi 18h30 – 21h30	Sujets	Lectures à faire avant chaque rencontre (Les lectures entre [...] sont optionnelles)	Pages
1	5-mai	Introduction à la Réforme Martin Luther	–	–
2	12-mai	Philip Melanchthon Le conflit avec Rome	Lohse, « Le monde de Luther », pp. 13-28 (voir GC) Ignace de Loyola, « Règles d'orthodoxie » (voir GC) Luther, « Les quatre-vingt-quinze thèses », pp. 135-143 [+ notice, pp. 1255-1260 (5 pages)]	30
3	19-mai	Huldrych Zwingli Heinrich Bullinger La liberté du chrétien L'Église, la prêtrise et le salut	Luther, « De la liberté du chrétien », 839-863 [+ notice, pp. 1471-1477 (7 pages)] Luther, extrait de « À la noblesse chrétienne de la nation allemande », pp. 591-619 [+ notice, pp. 1412-1418 (6 pages)]	50

N°	Mardi 18h30 – 21h30	Sujets	Lectures à faire avant chaque rencontre (Les lectures entre [...] sont optionnelles)	Pages
4	26-mai	Johannes Oecolampadius La Cène et le baptême	Luther, extrait de « Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église », pp. 711-780 [+ notice, pp. 1441-1448 (8 pages)]	70
5	2-juin	Martin Bucer Théologie de la croix	Luther, « Controverse tenue à Heidelberg (thèses théologiques) », pp. 169-185 [+ notice, pp. 1273-1276 (3 pages)] Luther, « Les articles de Smalkalde », pp. 235-281 (voir GC)	63
6	9-juin	Jean Calvin <i>Institution</i> , Livre 1	[lecture optionnelle : Crisp, « Receiving Calvin » (27 pages) – voir GC] Calvin, Livre 1, « La connaissance de Dieu comme créateur et gouverneur du monde », pp. 7-80	73
7	16-juin	Pietro Martire Vermigli <i>Institution</i> , Livre 2	Calvin, Livre 2, « La connaissance de Dieu comme rédempteur en Jésus-Christ », pp. 83-178	96
8	23-juin	Thomas Cranmer <i>Institution</i> , Livre 3 (I)	Calvin, Livre 3, « Comment participer à la grâce de Jésus-Christ » (I), pp. 181-256	77
9	30-juin	Balthasar Hubmaier <i>Institution</i> , Livre 3 (II)	Calvin, Livre 3, « Comment participer à la grâce de Jésus-Christ » (II), pp. 257-313	57
10	7-juil.	Menno Simons <i>Institution</i> , Livre 4 (I)	Calvin, Livre 4, « Les moyens de grâce qui conduisent à Jésus-Christ et nous gardent en lui » (I), pp. 317-380	64
11	14-juil.	Théodore de Bèze Girolamo Zanchi <i>Institution</i> , Livre 4 (II)	Calvin, Livre 4, « Les moyens de grâce qui conduisent à Jésus-Christ et nous gardent en lui » (II), pp. 381-442	62
12	21-juil.	Pas de cours		
Mardi 28 juillet 2026		<b>Remise du journal de bord (présence)</b> <b>Remise de la dissertation</b>		

## Pondération

Exigences	Pourcentage
1. Présence (Journal de bord)	-
2. Participation	15%
3. Lectures hebdomadaires	15%
4. Présentation	30%
5. Dissertation	40%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## Évaluations, exigences et explications

Il est interdit d'utiliser l'Intelligence Artificielle pour la génération de contenu original. Il est permis d'utiliser des outils pour vérifier la grammaire en suivant la politique de citation (AIA autorisée). Voir le [Guide des Études](#).

### 1. Présence

La présence en classe est obligatoire, en direct ou en différé. Un maximum de deux absences sera permis. **Avec trois absences (motivées ou non), il n'est plus possible de valider ce cours.** Une attestation de présence, le « Journal de bord » (voir la GC), doit être rempli chaque semaine. Elle sera soumise au professeur à la fin du cours (voir l'horaire).

### 2. Participation (15%)

La note de participation est basée sur la qualité de votre contribution orale en classe, surtout durant les discussions des lectures de la semaine. Il va sans dire que pour bien participer, il faut avoir bien lu.

**Différé** : Chaque semaine, avant le début du cours, les étudiants qui suivent le cours en différé devront soumettre une vidéo de 5 minutes dans laquelle ils font un survol et une évaluation à l'oral des lectures de la semaine.

### 3. Lectures hebdomadaires (15%)

Les lectures hebdomadaires vous permettront de découvrir pour vous-même les réformateurs. Il est essentiel que vous complétiez toutes les lectures.

Chaque semaine, deux jours avant le cours, vous aurez à remplir un formulaire sur la Google Classroom pour :

- 1) Affirmer le pourcentage des lectures complétées ;
- 2) Poser (au moins) une question réfléchie sur la base des lectures de la semaine.

Ce délai de deux jours permettra au professeur de préparer des réponses aux questions, qui seront discutées durant le cours.

### 4. Présentation (30%)

Chaque étudiant fera une présentation de 20 minutes sur un texte de son choix. Le texte choisi doit être : 1) un texte complet (c.-à-d. pas un extrait de texte); 2) d'un minimum de 20 pages; et 3) autre que les textes obligatoires

du cours. Les étudiants s'inscriront en nommant le texte choisi durant la première semaine du cours. La date de la présentation sera fixée à la suite des inscriptions.

Les instructions complètes concernant la présentation seront publiées sur la Google Classroom.

**Différé** : Les étudiants qui suivent le cours en différé devront soumettre une vidéo de leur présentation. Celle-ci sera visionnée en classe.

Voici une liste de réformateurs à considérer :

- Desiderius Erasmus (1469-1536)
- Balthasar Hubmaier (1480-1528)
- Johannes Oecolampadius (1482-1531)
- Huldrych Zwingli (1484-1531)
- Andreas Karlstadt (1486-1541)
- Guillaume Farel (1486-1565)
- Thomas Cranmer (1489-1556)
- Martin Bucer (1491-1551)
- Menno Simons (1496-1561)
- Philip Melancthon (1497-1560)
- Conrad Grebel (1498-1526)
- Pietro Martire Vermigli (1499-1562)
- Heinrich Bullinger (1504-1575)
- John Knox (1510-1572)
- Pierre Viret (1511-1571)
- Sebastian Castellio (1515-1563)
- Girolamo Zanchi (1516-1590)
- Théodore de Bèze (1519-1605)

#### 5. Dissertation (40%)

Chaque étudiant devra remettre une dissertation de 6000 mots ( $\pm 10\%$ ) sur un sujet théologique traité par deux réformateurs (voir la liste ci-dessus). Un des deux réformateurs peut être Martin Luther ou Jean Calvin (mais ce n'est pas obligatoire). La dissertation doit être remise avant 23h59 du jour indiqué dans l'horaire et doit comprendre ces éléments :

1. Introduction au sujet théologique
2. Résumé de la théologie de deux réformateurs sur ce sujet
3. Une comparaison et analyse des deux perspectives
4. Résumé de l'influence de ces deux perspectives jusqu'à nos jours
5. Comparaison et analyse de ce sujet par rapport à la Bible

Les dissertations doivent se baser sur les sources primaires concernant la pensée des réformateurs. L'étudiant doit aussi interagir avec les sources secondaires qui expliquent et critiquent les œuvres de ces réformateurs.

Ce travail devra être rédigé en respectant les normes du « Guide de présentation des travaux » consultable sur le site de la FTE (Portail étudiant), y compris pour la qualité du français.

#### Pénalités

À moins de circonstances exceptionnelles approuvées en avance par le professeur, tout travail remis après la date prescrite sera pénalisé de **5% par jour de retard**. L'heure limite est 23h59, heure de Montréal, peu importe le fuseau horaire ou la modalité de cours choisie par l'étudiant. Toutefois, il n'est plus possible de rendre quoi que ce soit après la fin de la session (la note « 0 » est alors appliquée automatiquement).

## Guide de notation

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
94-100%	A+	4,33	Excellent
87-93%	A	4,00	
80-86%	A-	3,67	
77-79%	B+	3,33	Bon
73-76%	B	3,00	
70-72%	B-	2,67	

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
67-69%	C+	2,33	Moyen
63-66%	C	2,00	
60-62%	C-	1,67	
57-59%	D+	1,33	Passable
53-56%	D	1,00	
50-52%	D-	0,67	
0-49%	E	0,00	Échec

Le seuil de réussite d'un cours est le suivant :

En 2<sup>e</sup> cycle : M.Div., Étudiant libre 2<sup>e</sup> cycle : **50%** (Sauf ID 5000 : **70%**) ; M.A., M.Th. : **70%**

Politique en matière d'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) : voir le [Guide des Études](#)

Les étudiants et étudiantes sont responsables de comprendre les risques et limites de l'IA générative, y compris les inexactitudes potentielles, les biais et les enjeux éthiques. Ils doivent être vigilants quant aux questions de propriété intellectuelle, car le contenu généré par l'IA peut enfreindre des droits d'auteur ou inclure du matériel plagié.

**Interdiction de l'utilisation non autorisée :**

- En premier lieu, la politique en vigueur stipule que l'usage non autorisé ou non transparent de l'IA générative est interdit et peut être considéré comme une infraction disciplinaire.
- Dans certaines circonstances, le professeur peut permettre des usages précis d'outils intégrant l'IA générative. Il est du devoir de l'étudiant de se conformer à ces consignes en toute transparence.

**Transparence en matière d'utilisation de l'IA générative :**

- Si l'étudiant a recours à l'IA générative à des fins de correction et/ou de reformulation du français écrit, l'utilisation et l'outil employé (Antidote, CoPilot, Grammarly, etc.) doivent être indiqués dans le travail.
- Si l'étudiant a recours à l'IA générative pour générer des contenus (ChatGPT, Grok, CoPilot, Gemini, etc.), celui-ci doit l'indiquer dans une note de bas de page à l'endroit approprié. La note inclura une description claire du type d'emploi qui est fait et citera les outils d'IA utilisés dans l'élaboration du travail, que ce soit dans la préparation ou la rédaction. Ce type d'utilisation est permise seulement avec l'autorisation du professeur.

**Citation en matière d'utilisation de l'IA :** Les termes suivants doivent être employés en note en bas de page dans chaque travail remis afin de servir d'attestation d'usage responsable (ou de non-usage selon le cas) tout en précisant le type de recours à l'IA.

- **NIA** : *Non recours à l'intelligence artificielle*. Cette mention (une citation pour le travail entier) signifie que l'étudiant n'a eu aucun recours à la technologie de l'IA que ce soit pour vérifier l'orthographe, l'exactitude des faits ou pour générer du contenu. Par cette mention, l'étudiant certifie que le fond et la forme lui appartiennent entièrement.
- **GIA** : *Généré par l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours au moins une fois à la technologie de l'IA pour générer du contenu original. Un exemple serait de poser une question de dissertation directement à ChatGPT et d'intégrer la réponse mot pour mot ou légèrement modifiée à son propre travail. En réalité, cette catégorie recoupe tout usage qui relève de la génération, même d'un plan ou d'illustrations par l'IA, dont on se servira dans un travail. La mention GIA devra alors apparaître, dans une

note en bas de page, à la fin de chaque phrase ou section qui a été générée avec le support de l'IA. L'outil employé doit être indiqué à la fin de la note en bas de page.

- **AIA** : *Aidé de l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours à la technologie de l'IA pour vérifier la grammaire, les faits (universellement reconnus) et/ou peaufiner la présentation de son travail. Par exemple, un outil tel que Grammarly ou Antidote aurait pu être utilisé pour des reformulations dont l'ampleur peut varier d'une section à une autre. Dans ce cas, l'étudiant doit ajouter une citation pour le travail entier en en spécifiant l'utilisation. L'outil employé doit être indiqué parmi les références en bibliographie.

Réglementation sur les évaluations et sur le plagiat : voir le [Guide des Études](#)

Les devoirs et travaux doivent être rendus dans les délais. Des sanctions seront prises en conformité avec le [Guide des Études](#) disponible sur le site de la FTE.

Le plagiat est à éviter absolument sous peine de sanctions importantes. Pour ce sujet aussi, vous êtes tenu de prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans le [Guide des Études](#).

En tant qu'étudiant, vous avez la responsabilité de vous informer sur les règles applicables dans le cadre des études à la FTE afin de les respecter et d'agir en conséquence. Ignorer une règle ne vous dédouane pas de votre responsabilité en cas de non-respect de cette dernière.

### Introduction générale à la Réforme protestante

Barrett, Matthew. *The Reformation as Renewal: Retrieving the One, Holy, Catholic, and Apostolic Church*. Grand Rapids: Zondervan, 2023.

Barret, Matthew, ed. *Reformation Theology: A Systematic Summary*. Wheaton: Crossway, 2017.

Brewer, Brian C., ed. *T&T Clark Handbook of Anabaptism*. London: Bloomsbury Publishing, 2021.

\*\*Delfils, Octavius. *Histoire de la Réforme protestante*. Traduction. Trois-Rivières : La Rochelle, 2024.

Gordon, Bruce. *The Swiss Reformation*. Manchester: Manchester University Press, 2002.

Gritsch, Eric W. et Robert W. Jenson. *Lutheranism : The Theological Movement and Its Confessional Writings*. Philadelphia : Fortress Press, 1976.

Janz, Denis R., ed. *A Reformation Reader: Primary Texts with Introduction*. Minneapolis: Fortress Press, 2023.

Williams, George Huntston. *The Radical Reformation*. 3<sup>rd</sup> ed. University Park: Penn State University Press, 1995.

### La réforme et la contre-réforme romaine

O'Malley, John. *Trent: What Happened at the Council*. Cambridge, MA: Belknap, 2013.

Olin, John C. *Catholic Reform: From Cardinal Ximenes to the Council of Trent, 1495-1563*. New York: Fordham University Press, 1990.

### Sources primaires imprimées (français)

Calvin, Jean, *Institution de la religion chrétienne*, éd. Marie de Védrines et Paul Wells, Kerygma & Exclisis, 2009.

Luther, Martin, *Œuvres : Tome 1*, éd. Marc Lienhard et Matthieu Arnold, Gallimard, 1999.

Luther, Martin, *Œuvres : Tome 2*, éd. Marc Lienhard et Matthieu Arnold, Gallimard, 2017.

### Sources primaires en ligne

- Christian Classics Ethereal Library (anglais ; plusieurs auteurs) : <https://ccel.org/index/author>
- Institution de la religion chrétienne (Jean Calvin ; plusieurs langues) : <https://calvin.reformation.nl>
- Post-Reformation Digital Library<sup>2</sup> (plusieurs langues et auteurs) : <https://www.prdl.org>

---

<sup>1</sup> Dans cette section, le double astérisque (\*\*) est employé pour marquer les ressources les plus recommandées.

<sup>2</sup> Malgré le nom, ce site contient aussi beaucoup de sources de la période de la Réforme.